



Débrayage au Montage

Les heures sup', ça suffit !

Décembre 2021

Il n'y a pas longtemps, la direction annonçait un changement d'horaires car elle trouvait les salariés fatigués. Mais, lors du Cse du 30 novembre, elle a imposé des samedis, 15 mn supplémentaires quotidiennes et aux 2 heures supplémentaires pour la moitié des travailleurs du Montage le 23 décembre avant de partir en congés. Elle se moque vraiment de notre fatigue ! La CGT a donc appelé à débrayer vendredi 3 décembre.

Une soixantaine d'ouvriers ont débrayé au Montage.

Le rassemblement, suivi du défilé en manifestation dans les allées de l'atelier n'est pas passé inaperçu. La plupart de ceux qui n'ont pas osé débrayer à cause des pressions et menaces de la hiérarchie étaient de tout cœur avec les grévistes. C'est la quatrième action à l'initiative de La CGT en deux mois (débrayage du 1^{er} octobre et actions les samedis 6 et 20 novembre).

En effet, comment accepter sans rien dire

- des heures supplémentaires obligatoires, la plupart du temps non payées, quand une partie d'entre nous subit le chômage partiel qui pèse sur les salaires ?
- des cadences et des charges de travail qui augmentent sans cesse et des suppressions de postes. En août, il fallait produire 200 voitures par équipe. Maintenant, c'est 207. C'est une voiture de plus à l'heure en trois mois !

Si la direction veut produire plus de voitures,

- qu'elle remonte la deuxième équipe
- qu'elle reprenne les intérimaires et CDD qui ont été renvoyés à Pôle Emploi
- et qu'elle baisse les cadences pour répartir le travail entre tous sur les cinq jours de la semaine et sans heures supplémentaires.

La direction ne demande jamais l'avis à ceux qui produisent les richesses.

En débrayant et en agissant collectivement, nous le lui avons donné de la seule réponse qu'elle puisse entendre : LA FORCE DES TRAVAILLEURS, C'EST LA GRÈVE ! C'est là qu'est notre force à nous les salariés : SANS NOUS, PAS DE BAGNOLE !

Ce sont les actions collectives dans les ateliers qui ont commencé à faire reculer la direction

- la direction a renoncé à vouloir imposer le travail de tous les samedis
- depuis décembre, un samedi sur deux est payé contre un sur trois avant.

Mais ce n'est pas suffisant, il faut continuer à maintenir la pression pour travailler et vivre normalement !

Demande d'ouverture de négociations salariales

Voici le courrier de notre Délégué Syndical Central à la direction pour ouvrir les négociations salariales en urgence :



Poissy, le 22 novembre 2021

À l'attention de M. Xavier Chéreau, DRH Stellantis

Objet : Demande d'ouverture en urgence des négociations salariales.

Monsieur,

La reprise de l'augmentation des prix ampute d'une manière très importante le pouvoir d'achat des salariés du groupe PSA.

L'augmentation des prix de l'énergie, gaz, électricité, carburant plombent le budget des salariés tant pour se chauffer que pour se déplacer en voiture.

Les prix des produits de consommation quotidienne (produits alimentaires, mutuelle...) subissent eux aussi une forte augmentation.

Chaque augmentation de prix est une baisse de salaire.

Depuis des années, les salaires de l'ensemble des salariés du groupe sont bloqués. **Le groupe Stellantis a affiché 6 milliards d'euros de bénéfice pour les 6 premiers de l'année. Pour rappel, le groupe avait réalisé en 2020, 2 milliards d'euros de bénéfices. Tout le monde s'attend à un record historique des bénéfices pour 2021.**

Les salariés ne peuvent attendre la période traditionnelle de février pour ouvrir les discussions sur les augmentations de salaire.

Vu la situation, il y a urgence à convoquer les syndicats pour augmenter d'une manière très importante les salaires de base de l'ensemble du personnel.

Nous vous demandons de convoquer au plus vite les organisations syndicales pour entamer ces négociations salariales que tous les salariés attendent.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations.

Jean-Pierre MERCIER

Délégué Syndical Central CGT Groupe PSA



La direction centrale a répondu par un courrier, indiquant qu'elle se contenterait d'appliquer [l'accord sur les négociations périodique obligatoires pour la période 2022 à 2025](#) et a refusé d'anticiper l'ouverture des négociations.

Prime exceptionnelle

En octobre, **La CGT** avait communiqué sur l'aide exceptionnelle versée par la caisse de retraite complémentaire agirc-arrco et malakoff humanis suite aux pertes de revenus liés au chômage partiel.

Plusieurs salariés de la Janais commencent à toucher ce coup de pouce de plusieurs centaines d'euros.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il est encore temps. Demander un dossier en appelant le 3996 (appel gratuit). Les dossiers doivent être envoyés avant le 31 décembre.